

Le 15 décembre 2020

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
12, rue Saint-Louis, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3
ministre@finances.gouv.qc.ca

Objet : Demande de rencontre - Consultations prébudgétaires

Monsieur le Ministre,

C'est dans un contexte où le Québec et le monde entier traversent une crise inédite, que Cogeco souhaite vous présenter ses recommandations dans le cadre des consultations prébudgétaires pour l'exercice 2021-2022. Cette année, plus que jamais, le gouvernement devra présenter un budget qui soutiendra le développement économique du Québec et permettra aux entreprises de tous les horizons de participer à une relance plus verte et axée sur l'intégration des nouvelles technologies.

Fondée à Trois-Rivières, il y a plus de 60 ans, Cogeco a son siège social à Montréal et emploie plus de 4 500 employés au Canada et aux États-Unis, dont plus de 1800 au Québec. Deuxième câblodistributeur en importance au Québec et en Ontario, Cogeco fournit une variété de services à ses clients résidentiels, commerciaux et institutionnels: connectivité Internet à haute vitesse et services de vidéo et de téléphonie via son réseau hybride de fibre optique et de câble.

De plus, sa filiale, Cogeco Média, possède et exploite 22 stations de radio au Québec et une en Ontario, rejoignant ainsi plus de 5,3 millions d'auditeurs chaque semaine. Cogeco Nouvelles, la plus importante agence d'information radiophonique privée au Québec, joue un rôle de premier plan dans la diffusion d'information de qualité tant en régions urbaines que rurales à travers l'ensemble du territoire québécois. Quotidiennement, ce sont plus d'une quarantaine de journalistes qui travaillent à la production de bulletins d'information locaux et régionaux.

Nos recommandations

Les recommandations présentées par Cogeco cette année s'articulent autour de trois grands thèmes :

1. Le soutien aux radiodiffuseurs;
2. l'accès à l'Internet haute vitesse, et;
3. l'électrification de notre flotte de véhicules.

1. L'avenir de l'information au Québec doit passer par une industrie radiophonique forte

La radio, comme d'autres médias d'information du Québec, fait face à des défis croissants, causés par la venue de la technologie numérique, qui a engendré l'exode des revenus publicitaires vers les géants étrangers de l'Internet.

L'an dernier, lors des consultations de la Commission de la culture et de l'éducation sur l'avenir des médias, Cogeco Média avait exprimé sa crainte par rapport à l'érosion rapide de la rentabilité des stations de radios privées au Québec. Ce phénomène est accentué par le déplacement des investissements publicitaires sur les plateformes numériques principalement étrangères qui ne sont pas assujetties aux mêmes réglementations et régimes fiscaux, de même que par l'arrivée de services numériques en lecture audio continue qui sont non réglementés comme Spotify, Apple Music ou YouTube Music.

Cogeco est heureuse de constater que le rapport du mandat d'initiative de la Commission de la culture et de l'éducation portant sur l'avenir des médias d'information reconnaît que la migration des revenus publicitaires vers les

grandes plateformes numériques affecte les revenus des médias d'ici. Toutefois, à nos yeux, les recommandations formulées par les parlementaires ne reflètent pas la gravité et l'urgence de la situation pour les radiodiffuseurs.

Effectivement, un peu plus d'un an après les consultations de la Commission, la situation est plus critique que jamais et le risque anticipé de se retrouver dans la même situation que les médias écrits est encore plus réel. Le gouvernement aurait avantage cette fois à intervenir plus tôt que tard pour éviter des sauvetages en catastrophe. Si rien n'est fait à court terme, les conséquences seront désastreuses et entraîneront une baisse du volume et de la qualité de l'information locale et régionale. Cette situation est d'autant plus préoccupante alors que l'on sait que la radio est, dans bien des cas, le seul moyen qu'ont les citoyens des régions du Québec d'obtenir quotidiennement une information essentielle qui les concerne directement lors d'événements imprévus comme des catastrophes naturelles ou autres tragédies locales ou régionales.

Les parlementaires reconnaissent d'ailleurs être hautement préoccupés par les difficultés que traversent les médias régionaux et l'impact que cela pourrait avoir sur la diffusion d'une information locale de qualité. L'apport de la radio dans l'information locale est indéniable et a un impact important sur l'engagement des citoyens dans le processus démocratique. D'ailleurs, les régions où l'on retrouve une forte proportion de contenu attribué à l'information régionale comptent sur un taux de participation plus élevé aux élections municipales.

Si, l'an dernier, nous vous faisons déjà part de notre inquiétude grandissante, force est d'admettre que la pandémie a précipité les choses. En effet, comme ce fut le cas dans plusieurs secteurs, la crise de la COVID-19 nous a forcé à nous adapter très rapidement à la nouvelle réalité que nous vivons. Il a fallu agir vite pour modifier la programmation de nos radios régionales du jour au lendemain en réaménageant notre grille horaire de manière à répondre à la demande accrue en information exprimée par la population en cette période d'incertitude. Toutefois, ces ajustements, bien que nécessaires, ne se sont pas faits sans conséquence pour Cogeco qui a dû procéder à des mises à pied temporaires et permanentes.

La situation financière de Cogeco Média est précaire dans certaines régions, et pourrait être bien pire. En effet, nous avons pu continuer à opérer l'ensemble de nos stations et alimenter nos auditeurs d'information nationale, provinciale et régionale de qualité, et ce en continu grâce notamment à la performance de nos stations montréalaises et à l'appui indéfectible de nos principaux actionnaires et de notre conseil d'administration. Ceux-ci ont fait fi des difficultés de Cogeco Média afin de favoriser l'accès à de l'information de qualité pour tous en cette période de grande incertitude. Depuis mars dernier, nous avons encaissé des pertes importantes dans certaines régions du Québec et nous avons néanmoins résisté à l'idée de centraliser et de montréaliser encore davantage l'Information. Cette crise a agi comme le catalyseur d'une problématique existante, devançant ainsi les impacts néfastes anticipés depuis quelques années pour toute notre industrie. Nous ne pourrions continuer à opérer de la sorte sans le soutien immédiat du gouvernement du Québec.

Ainsi, afin de soutenir l'accès à l'information nationale, régionale et locale à travers l'ensemble du Québec, Cogeco Média recommande les mesures suivantes:

Recommandation #1 — Permettre aux radios privées d'avoir accès au crédit d'impôt sur la main-d'œuvre déjà mis sur pied pour la presse écrite

Étendre le cadre d'application du crédit d'impôt remboursable développé pour les médias écrits à l'ensemble de l'industrie des médias d'information québécois. Ce crédit d'impôt s'appliquerait aux coûts de la main-d'œuvre liée à la production de contenus de nouvelles et d'information locale et nationale (animateurs d'émissions d'actualité, journalistes, chercheurs, chroniqueurs). **Il pourrait aussi s'appliquer au contenu original d'information accessible sur demande en baladodiffusion.**

Afin de favoriser l'innovation technologique et la transition vers le numérique, nous encourageons le gouvernement à **étendre l'application de ce crédit d'impôt remboursable aux frais de main-d'œuvre liés au développement d'applications et de plateformes numériques** visant la distribution de contenu d'information sous forme audio,

vidéo et écrite. Cette mesure permettrait d'assurer une équité fiscale avec l'industrie du numérique qui bénéficie de crédits d'impôt sur sa masse salariale et d'éviter la surenchère des salaires dans le contexte de grave pénurie de main-d'œuvre.

Recommandation # 2 — Assurer une plus grande part des placements publicitaires du gouvernement du Québec auprès des radiodiffuseurs québécois

Le gouvernement a un rôle d'exemplarité à jouer dans ce domaine et a déjà fait un pas dans la bonne direction au printemps en triplant ses investissements en publicité dans les médias québécois et en réduisant au maximum les dépenses en publicité sur les plateformes telles que Facebook ou Google. Cogeco salue ce virage important alors que l'on sait qu'en 2017-2018, le gouvernement du Québec avait investi pas moins de 6,1 millions \$ en placements publicitaires sur Google, Facebook, Twitter et LinkedIn. **Comme il a été recommandé par la Commission sur l'avenir des médias d'information, le gouvernement devrait s'engager à modifier sa politique de façon pérenne afin de s'assurer qu'une plus grande part des placements publicitaires des ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Québec soit donnée aux médias québécois, en particulier les radios.**

Recommandation #3 (spécial relance économique) — Stimuler l'achat de publicité dans les médias du Québec grâce à la création d'un crédit d'impôt temporaire pour les annonceurs

Dans un contexte où le gouvernement cherche à relancer l'économie du Québec, notamment en favorisant l'achat local, le gouvernement du Québec devrait mettre en place **un crédit d'impôt visant à inciter les entreprises à acheter des publicités dans les médias québécois. Cette nouvelle mesure incitative aurait un double avantage : elle permet de soutenir les médias locaux tout en permettant** à plusieurs entreprises d'ici d'avoir accès plus facilement à une vitrine pour faire davantage de publicité et aussi de recruter du personnel.

Cette mesure serait d'autant plus significative alors que l'on sait que les entreprises en difficulté sont généralement plus frileuses à investir dans le marketing et plusieurs d'entre elles sont dans le commerce de détail qui est durement touché durant la pandémie.

2. Faciliter le déploiement de l'infrastructure pour l'accès à l'Internet haute vitesse

La crise actuelle a forcé nombre de Québécois à opter pour le télétravail et a obligé des centaines de milliers d'étudiants à se rabattre sur la formation en ligne. Elle a aussi donné un élan aux achats en ligne, un phénomène qui est là pour de bon. Toutefois, certaines régions du Québec ne sont pas encore desservies par l'Internet haute vitesse, ce qui vient limiter leur apport à l'économie québécoise. Par conséquent, il est urgent pour le Québec de permettre aux entreprises comme Cogeco de rapidement procéder au déploiement de l'Internet haute vitesse sur l'ensemble de son territoire.

La pandémie de COVID-19 a mis encore plus en relief les disparités qui persistent entre les régions du Québec quant à l'accès à un réseau Internet haute vitesse et confirmé la nécessité d'investir massivement dans le déploiement du réseau pour assurer la compétitivité de nos entreprises, particulièrement en régions. À cet effet, Cogeco se réjouit de l'engagement du gouvernement du Québec d'offrir la connectivité à large bande à tous les Québécois, car nous croyons qu'accélérer le déploiement de la connectivité Internet haute vitesse contribuera à la reprise économique de notre province. Cogeco s'engage à faire tous les investissements nécessaires afin de soutenir cet objectif de connectivité universelle. Notamment grâce à son engagement de 2019 à investir plus d'un milliard de dollars sur quatre ans dans l'exploitation et l'expansion de son réseau hybride au Québec et en Ontario.

Or l'engagement financier du gouvernement du Québec ne règle qu'une part du problème puisque de nombreuses embûches administratives et réglementaires subsistent limitant la capacité des fournisseurs de services de réaliser rapidement leurs projets d'expansion de réseau dans les régions non et mal desservies par l'Internet haute vitesse.

Recommandation #7 — Cogeco demande au gouvernement du Québec de jouer un rôle de facilitateur avec

les différents propriétaires de poteaux et investir, si nécessaire, pour s'assurer que les bâtisseurs de réseaux filaires pour l'Internet aient plus facilement et rapidement accès à l'infrastructure nécessaire au déploiement d'Internet haute vitesse en région.

Le manque de collaboration de certains propriétaires de poteaux avec les bâtisseurs de réseaux filaires comme Cogeco nuit considérablement à la rapidité de déploiement des divers projets de branchement financés en partie par le gouvernement. Il est plus que temps que le gouvernement du Québec agisse afin de faire cesser ces pratiques anticoncurrentielles et déloyales.

Recommandation #6 — Cogeco recommande au gouvernement du Québec de continuer de travailler de concert avec le gouvernement fédéral et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) afin d'assurer une cohérence et une harmonisation des programmes de subvention pour les investissements en infrastructure Internet.

3. Encourager et soutenir l'électrification des flottes de véhicules des entreprises

L'annonce d'un programme visant spécifiquement l'électrification des flottes de véhicules commerciaux dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030 est saluée par Cogeco puisque le verdissement de notre flotte, qui compte plus de 2 000 véhicules, est une de nos initiatives phares.

Ainsi, nous soutenons l'objectif du gouvernement de procéder au cours des prochaines années à une importante électrification des transports dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Recommandation #8 — Nous demandons au gouvernement du Québec d'assurer que ce programme d'aide aux entreprises pour l'accélération de la conversion de leur flotte de véhicules vers l'électrique soit suffisamment large pour inclure tous les types de véhicules et technologies de verdissement actuellement disponible. Il devrait aussi s'échelonner sur plusieurs années de manière à permettre une transition harmonieuse vers des véhicules possédant une empreinte carbone plus sobre.

Conclusion

Chez Cogeco, il nous importe de soutenir le développement socio-économique des communautés où nous sommes présents. La vitalité économique de nos régions est au cœur de nos préoccupations, particulièrement en cette période d'incertitude. Grâce au travail inlassable de tous nos employés, nous mettons à profit les plus récentes avancées technologiques afin de permettre à nos clients d'être branchés sur le monde. Du même coup, nos équipes dans nos différentes stations de radio donnent quotidiennement accès à leurs auditeurs à ce qui se passe dans leur monde. Le budget que vous présenterez au printemps prochain devra contenir suffisamment d'éléments pour nous permettre de pleinement continuer à exercer ce rôle qui est au cœur de nos engagements et de notre mission.

Nous apprécions l'attention que vous accorderez à nos recommandations prébudgétaires. Nous serions heureux d'avoir la possibilité de vous faire part de nos points de vue et de vous fournir de plus amples explications relativement à ces recommandations lors d'une éventuelle rencontre.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs,



Marie-Hélène Labrie
Première vice-présidente et chef des affaires publiques, des communications et de la stratégie
Cogeco inc. et Cogeco Communications inc.